

République Française

**Département des Alpes-de-
Haute-Provence****Extrait du registre des délibérations
Séance du Conseil Municipal****Commune de Barcelonnette**

Séance du 21 juin 2022

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
23	13	19

Numéro de délibération : 2022 / 95**Date de convocation
14 juin 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-et-un juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du trente mars deux-mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

Étaient Présents :

Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, M. Joseph GARCIN, Mme Clarisse BALLADUR, M. Miguel ORTUNO, M. Joël IGAU, M. Pierre MAILLARD, Mme Sabine BLATTMANN, Mme Chantal BONAGLIA, Mme Florence JOUVENT, M. Pierre-Philippe JOUARIE, Mme Patricia DOMANGE, M. Christophe PICHET.

Absent excusé ayant donné procuration :

Mme Florence ALLEMANDI à Mme Sophie VAGINAY RICOURT, Mme Rolande JACQUES à M. Joseph GARCIN, Mme Fabienne BANCILLON-BOE à M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Jean-Claude DABROWSKI à M. Joël IGAU, M. Christophe BARNEAUD à M. Yvan BOUGUYON, M. Yves BAUDRY à Mme Patricia DOMANGE.

Absents excusés :

Mme Karine BENEDETTO, M. Frédéric MAURIN, M. Jean-Pierre FRANQUEBALME, Mme Wendy MATTERA.

Madame Florence JOUVENT a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Objet : Vente de cinq biens communaux

Rapporteur : Monsieur Yvan BOUGUYON

Monsieur Yvan BOUGUYON informe le Conseil Municipal que la commune dispose de quatre biens communaux (un véhicule de type motoneige, un véhicule de type Jumpy, une balayeuse autoportée, une balayeuse et une tondeuse autoportée).

Il est donc proposé de mettre à la vente ces biens, pour la somme de 650 euros.

Le garage CMR Recyclage s'est porté acquéreur ; de quatre des cinq biens, à hauteur de quatre cent cinquante euros (450 €) répartis comme suit :

Moto neige YAMAHA N° Moteur : MOND 001	200 euros
Jumpy 3430 MM 04	80 euros
Balayeuse autoportée Applied auto portée 414 RS N° Châssis : 905267 Moteur XA 6332	80 euros
Accessoire Balayeuse WMA	90 euros

Le garage Teissier Fils s'est portée acquéreur de la tondeuse autoportée, à hauteur de deux cents euros (200 euros) répartis comme suit :

Tondeuse autoportée Iséki Type SG 173	200 euros
---------------------------------------	-----------

Délibération

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 19 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »

DÉCIDE

A l'unanimité,

Article 1^{er}

D'approuver la vente des biens précités aux conditions fixées ci-dessus ;

Article 2

D'autoriser la vente à CMR Recyclage ;

Article 3

D'autoriser la vente au Garage Teissier et Fils ;

Article 4

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier ;

Article 5

D'autoriser la sortie de ces biens du patrimoine de la commune de Barcelonnette ;

Article 6

De dire que les recettes seront imputées sur le budget communal ;

Article 7

De dire que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François LECA 13002 Marseille à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "S. Vaginay Ricourt". The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

Le Maire
Sophie VAGINAY RICOURT

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le

ID : 004-210400198-20220621-2022_95-DE

Berser
Levrault

1